

**M. Bertrand BELLANGER**

Président  
Conseil départemental  
Hôtel du Département  
Quai Jean Moulin  
76100 ROUEN

Rouen, le 18 mai 2020

Objet : *Mesure financière exceptionnelle en direction des collèges*

Monsieur le Président,

Nous avons participé la semaine dernière aux différentes réunions des conseils d'administration des collèges situés sur nos deux cantons, ainsi que celui du collège Pablo-Picasso d'Harfleur au sein duquel Sophie Hervé siège en qualité de personne qualifiée désignée par le Conseil départemental.

Nous tenons tout d'abord à saluer l'engagement des personnels de l'Education Nationale et ceux de notre collectivité, pour avoir su créer les conditions, dans ces circonstances exceptionnellement graves liées à la gestion de crise du Covid-19, pour permettre la réouverture des établissements à compter de ce jour.

Nous avons eu confirmation et nous saluons cette situation, que, conformément aux engagements pris, la plupart des contrats des personnels départementaux concernés ont bien été prolongés jusqu'au 2 juin, échéance fixée par l'organisation actuellement mise en place dans les collèges jusqu'au nouveau point d'étape de la crise annoncé par le Gouvernement. Un point d'étape qui s'accompagnera de nouvelles orientations et décisions.

En revanche, nous nous étonnons que certains contrats n'aient été renouvelés que jusqu'à fin mai. Une latence de quelques jours qui, nous l'espérons, sera sans conséquence sur la bonne occupation de tous les postes requis dans les collèges concernés.

Au cours de ces réunions, nous avons également constaté que les collèges avaient dû engager des frais importants pour se conformer aux dispositions du protocole sanitaire qui s'impose avec cette reprise de l'accueil des élèves : produits désinfectants, lingettes, gel, distributeurs à savon dans les toilettes, pose de plexiglass, et même des masques de protection comme pour le collège Paul-Eluard de Saint-Etienne-du-Rouvray

Les sommes mobilisées pour ces achats indispensables sont conséquentes et pèsent sur l'équilibre budgétaire des établissements, en particulier pour ceux comme le collège Pablo-Picasso d'Harfleur ou Paul-Eluard de Saint-Etienne-du-Rouvray qui sont déjà en forte tension dans leur gestion.

Aussi, il nous semble qu'une dotation financière exceptionnelle de notre collectivité pour couvrir la surcharge financière occasionnée par ces achats liés à la gestion de crise pour les collègues de Seine-Maritime s'impose.

C'est le sens de la présente proposition qui sera relayée en Commission des finances lundi prochain.

Dans cette attente, et vous souhaitant bonne réception de ces éléments,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sincères salutations.

Les élus du groupe communiste du Front de Gauche au Département

**Stéphane Barré, Séverine Botte, Alban Bruneau, Sophie Hervé**  
*Conseillers départementaux*